

*Date de dépôt: 5 avril 2007*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

**au Grand Conseil sur la motion de M<sup>mes</sup> et MM. Liliane Charrière Debelle, Erica Deuber-Pauli, Caroline Dallèves-Romaneschi, Marie-Thérèse Engelberts, Jeannine de Haller, Marie-Françoise de Tassigny, Nelly Guichard, Janine Hagmann, Antonio Hodgers, Bernard Lescaze, Armand Lombard, René Longet, Barbara Polla, Véronique Pürro et Salika Wenger concernant l'université**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 24 septembre 1998, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant d'une part :*

- la nécessité reconnue par toutes les parties concernées d'améliorer et élargir l'encadrement des étudiants, particulièrement durant les premières années de leurs études;
- les problèmes soulevés par la pétition 1182, qui dénonce entre autres difficultés le manque chronique d'assistants, cf. de moniteurs, comme aussi le statut peu clair des assistants;
- les engagements pris lors de l'introduction des taxes universitaires, lesquelles devaient apporter une manne substantielle (l'équivalent d'une centaine de postes) destinée à l'encadrement;
- les résultats décevants enregistrés à ce propos;

*d'autre part :*

- *le système de l'enveloppe budgétaire attribuée à l'Université;*
- *le flou pour ne pas dire les dysfonctionnements apparus lors des diverses auditions relatives à la pétition 1182 (voir rapport);*
- *l'impérative nécessité pour l'Université de trouver à l'intérieur de son enveloppe, les moyens de résoudre notamment la question de l'encadrement des étudiants et des assistants,*

*invite le Conseil d'Etat*

*à entreprendre toutes démarches utiles auprès du rectorat pour :*

*d'une part*

- *compléter l'encadrement des étudiants par l'attribution d'un nombre suffisant d'assistants, cf. de moniteurs, notamment par l'application rigoureuse de l'art. 63 de la loi sur l'Université (taxes universitaires) mais aussi par l'affectation de toutes autres recettes qu'elle pourrait envisager;*
- *préciser le statut des assistants en lui adjoignant un cahier des charges comprenant un plan de carrière;*

*d'autre part:*

- *accompagner le système d'attribution de l'enveloppe budgétaire à l'Université par l'introduction d'un contrat de prestation, à l'instar de ce qui est mis en place pour d'autres organismes publics.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

La présente réponse du Conseil d'Etat fait partie d'un regroupement de trois réponses qui concernent toutes des propositions de révision de la loi sur l'université, du 26 mai 1973 (C 1 30 - LU), ou des questions liées aux différents travaux de la commission de l'enseignement supérieur (cf. M 1096-B et M 1484-A). La perspective fixée au 31 mars 2007 de proposer au Grand Conseil un nouveau projet de révision totale de la loi sur l'université, tel qu'il découlera des travaux de la Commission externe chargée de rédiger un avant-projet de loi sur l'université, explique le présent regroupement de réponses.

La réponse à cette motion aurait pu être traitée parallèlement au Rapport de la commission de l'enseignement supérieur (PL 7889-A) du 8 octobre 2002, traitant de la révision partielle de la loi sur l'université acceptée par le Grand Conseil le 25 octobre 2002 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2003. C'est en effet dans ce rapport à votre Grand Conseil qu'un article 13 de la loi sur l'université proposait l'adoption d'une convention d'objectifs, telle que demandée dans la motion 1224.

Par ailleurs, la préoccupation des motionnaires concernant l'encadrement des étudiants et le statut des assistants et maîtres assistants constitue une des préoccupations essentielles des autorités universitaires aussi bien fédérales que cantonales.

Ainsi, l'encadrement des étudiants a-t-il été au centre de plusieurs programmes spécifiques entre 1996 et 2004, notamment :

- 1) la création en 1996 d'une catégorie spéciale d'assistant-taxes, financée par les taxes d'encadrement, conformément aux engagements pris suite à la modification de l'article 63 LU;
- 2) le programme d'encouragement à la relève financé par la Confédération, entre 2000 et 2004 dont un des objectifs parallèles visait à améliorer les conditions d'encadrement des étudiants;
- 3) l'octroi d'assistants supplémentaires dans le cadre du plan de développement évolutif 2003-2006 de l'université, qui cite l'amélioration de l'encadrement comme une priorité essentielle. Ce plan n'a pas pu être réalisé complètement, pour des raisons budgétaires;
- 4) l'augmentation des subventions de base 2004-2007 de la Confédération destinée à l'amélioration des conditions d'encadrement dans les sciences humaines et sociales.

Pour ce qui est de cette dernière mesure, la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) a confirmé dans son rapport 2005 l'effet levier provoqué par cet effort, qui a permis de compenser l'augmentation du nombre d'étudiants et d'augmenter le taux d'encadrement dans les branches où celui-ci était le plus critique, à savoir dans les sciences humaines et sociales. Cependant ce même rapport a constaté que, malgré leur efficacité, ces mesures sont encore fortement insuffisantes pour atteindre la valeur-cible de quarante étudiants par professeur définie dans la planification 2004-2007 et qu'elles dépendent largement des garanties données à la poursuite d'un accroissement durable des moyens destinés à ces domaines. C'est le lieu de rappeler la nécessité d'une augmentation, voire d'un maintien des subventions de base cantonales et fédérales, afin de garantir une qualité d'encadrement optimale.

Pour ce qui est du statut des assistants, le Conseil d'Etat se réjouit de constater qu'une procédure d'évaluation et de suivi du travail des assistants et maîtres assistants a été formalisée et qu'un modèle de cahier des charges a été réactualisé par l'actuel Rectorat.

Le cahier des charges est un document qui fait partie intégrante du contrat de travail (cf. annexe), signé par le titulaire ainsi que par le professeur responsable et par un éventuel autre responsable. Il précise de manière quantitative et qualitative les activités et charges attendues en matière de recherche, d'enseignement et d'encadrement des étudiants ou d'autres activités administratives. Quant à l'évaluation, celle-ci a pour fonction de créer un moment privilégié d'échange entre le professeur et son assistant, basé sur une évaluation du degré de réalisation des activités décrites dans le cahier des charges et sur une discussion relative au degré d'avancement de sa thèse et le délai prévu pour la soutenance de celle-ci. Cette évaluation a lieu au moment de chaque renouvellement, soit au terme de la 1<sup>ère</sup> année d'engagement et de la 3<sup>e</sup> année pour les assistants, et au moment du 1<sup>er</sup> renouvellement, pour les maîtres-assistants.

On peut dire ainsi que l'évolution professionnelle des assistants et maîtres-assistants est prise en considération par le professeur qui est tenu de suivre la formation personnelle de l'assistant en l'interrogeant sur l'avancement de son travail.

Il apparaît au Conseil d'Etat que les questions légitimes posées par les motionnaires de 1998 ont fait l'objet d'une constante attention des autorités universitaires depuis cette date. Celle-ci a conduit à des progrès importants aussi bien pour les étudiants, dont les conditions d'études ont été sensiblement améliorées, que pour les assistants dont le plan de carrière sera davantage suivi par les professeurs responsables.

Ces questions restent cependant toujours d'actualité et il va de soi qu'elles seront également au centre de la future législation universitaire qui sera proposée par la Commission externe chargée de rédiger un avant-projet de loi sur l'université.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Charles Beer

Annexes :

*Deux modèles de cahiers des charges des assistants et maîtres assistants*

## ANNEXE



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**EVALUATION DES ASSISTANT-E-S**

Période appréciée
<input type="checkbox"/> 1er renouvellement
<input type="checkbox"/> 2e renouvellement
<input type="checkbox"/> autre

Nom de la personne évaluée :	Date du cahier des charges :
Prénom :	Date de la dernière évaluation :
Fonction :	Date de l'entretien :
Depuis le :	Nom(s) et prénom(s) de/des évaluateur(s)-trice(s) :
Faculté/service :	
Section ou département :	Fonction de/des évaluateur(s)-trice(s) :
Autre poste évent. occupé :	

Thèse	excellent	bon	satisfaisant	insatisfaisant
Avancement du travail de thèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
Points à améliorer				

Recherche	excellent	bon	satisfaisant	insatisfaisant
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
Points à améliorer				

<b>Enseignement</b>	<b>excellent</b>	<b>bon</b>	<b>satisfaisant</b>	<b>insatisfaisant</b>
Aptitudes à l'enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs				
Points à améliorer				

<b>Autres</b>	<b>excellent</b>	<b>bon</b>	<b>satisfaisant</b>	<b>insatisfaisant</b>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs				
Points à améliorer				

<b>Relations</b>	<b>excellent</b>	<b>bon</b>	<b>satisfaisant</b>	<b>insatisfaisant</b>
Avec les étudiant-e-s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec les responsables hiérarchiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'équipe de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs				
Points à améliorer				

Adéquation avec le cahier des charges		taux planifié	taux effectif
Recherche		%	%
Remarques par rapport au cahier des charges			
Enseignement		%	%
Remarques par rapport au cahier des charges			
Autre :		%	%
Remarques par rapport au cahier des charges			

Décision pour la prochaine période : Pouvez-vous envisager le renouvellement de la personne évaluée?

- oui, sans réserve  
 oui, aux conditions suivantes :  
  
  
 non, précisez les raisons :

Observations de la personne évaluée (qualité de l'encadrement, conditions de travail, satisfaction dans le travail, etc.)

**Signatures**

<b>La personne évaluée :</b> Nom et prénom : .....	J'affirme, suite à l'entretien que j'ai eu avec l(es) évaluateur(s)-trice(s), avoir pris connaissance de cette appréciation, ce qui n'implique pas nécessairement mon accord.  date : ..... signature : .....
<b>L(es) évaluateur(s)-trice(s) (dont le/la professeur-e responsable) :</b> Nom et prénom : .....	date : .....
Fonction : .....	signature : .....
Nom et prénom : .....	date : .....
Fonction : .....	signature : .....
Nom et prénom : .....	date : .....
Fonction : .....	signature : .....

L'évaluation doit être conduite par la/les personne(s) qui a/ont travaillé de façon la plus proche avec la personne évaluée. Le/la professeur-e responsable de la personne évaluée doit signer en dernière instance. Il serait souhaitable que le/la MER, voire le/la MA d'une équipe, s'ils ont eu l'occasion de travailler avec la personne évaluée, soient associé-e-s à la procédure d'évaluation.

**Documents annexes**

.....  
.....  
.....



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**EVALUATION DES MAÎTRES-ASSISTANT-E-S**

Période appréciée	
<input type="checkbox"/>	1er renouvellement
<input type="checkbox"/>	autre

Nom de la personne évaluée :	Date du cahier des charges :
Prénom :	Date de la dernière évaluation :
Fonction :	Date de l'entretien :
Depuis le :	Nom(s) et prénom(s) de/des évaluateur(s)-trice(s) :
Faculté/service :	
Section ou département :	Fonction de/des évaluateur(s)-trice(s) :
Autre poste évent. occupé :	

Recherche	<input type="checkbox"/> excellent	<input type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> insatisfaisant
	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
Points positifs				
Points à améliorer				

Enseignement	<input type="checkbox"/> excellent	<input type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> insatisfaisant
Aptitudes à l'enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
Points positifs				
Points à améliorer				

Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
Points positifs				
Points à améliorer				

Relations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec les étudiant-e-s	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec les responsables hiérarchiques	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'équipe de recherche	Ne s'applique pas : <input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points positifs				
Points à améliorer				

Adéquation avec le cahier des charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche	%	%
Remarques par rapport au cahier des charges		
Enseignement	%	%
Remarques par rapport au cahier des charges		

Autre :	%	%
<b>Remarques par rapport au cahier des charges</b>		

**Plan de carrière, objectifs professionnels**

--

**Décision pour la prochaine période : Pouvez-vous envisager le renouvellement de la personne évaluée?**

<input type="checkbox"/> oui, sans réserve
<input type="checkbox"/> oui, aux conditions suivantes :
<input type="checkbox"/> non, précisez les raisons :

**Observations de la personne évaluée (qualité de l'encadrement, conditions de travail, satisfaction dans le travail, etc.)**

--

**Signatures**

<b>La personne évaluée :</b> Nom et prénom : .....	J'atteste, suite à l'entretien que j'ai eu avec l(es) évaluateur(s)-trice(s), avoir pris connaissance de cette appréciation, ce qui n'implique pas nécessairement mon accord.  date : ..... signature : .....
<b>L(es)'évaluateur(s)-trice(s) (dont le/la professeur-e responsable) :</b> Nom et prénom : .....	
Fonction : .....	date : ..... signature : .....
Nom et prénom : .....	date : ..... signature : .....
Fonction : .....	date : ..... signature : .....
Nom et prénom : .....	date : ..... signature : .....
Fonction : .....	date : ..... signature : .....

L'évaluation doit être conduite par la/les personne(s) qui a/ont travaillé de façon la plus proche avec la personne évaluée. Le/la professeur-e responsable de la personne évaluée doit signer en dernière instance. Il serait souhaitable que le/la MER d'une équipe, s'il/elle a eu l'occasion de travailler avec la personne évaluée, soit associé-e à la procédure d'évaluation.

**Documents annexes**

.....  
.....  
.....